

**Département de la Haute-Loire
Arrondissement de Brioude
Canton de Paulhaguet
Commune de Saint Georges d'Aurac**

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 5 décembre 2014

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni sous la présidence de son maire-adjoint, Gilles BERINGER, le vendredi 5 décembre 2014, à 18 h 30.

Conseillers présents : Mesdames Stéphanie CROUZET, Claudine PASTRE et Christine PEGHAIRE, Messieurs Jean-Louis DO CARMO et Jean-Claude TALLOBRE, Jean-Claude VERGNE.

Excusés : Mesdames Virginie GAILLARD et Valérie BOURRE, Messieurs Alain GARNIER et Georges BERINGER,

Jean-Claude TALLOBRE, Jean-Claude VERGNE, Stéphanie CROUZET, Jean-Louis DO CARMO ont été nommés scrutateurs.

Christine PEGHAIRE est nommé secrétaire de séance.

Election du délégué de la commune à l'élection partielle de sénateur

Un candidat déclaré Alain Garnier Obtient 7 voix et est proclamé Délégué.

Election des suppléants de la commune à l'élection partielle de sénateur

3 personnes sont candidates pour 3 postes. Ils obtiennent tous 7 voix compte tenu de leur âge sont proclamés :

1^{er} suppléant Beringer Gilles

2nd suppléant Do Carmo Jean Louis

3^{ème} suppléant Crouzet Stéphanie.

Travaux du collatéral Nord de l'église : Le conseil décide à l'unanimité de ses membres présents de suivre l'avis de la Commission Technique d'Attribution du mercredi 12/ 11/ 2014. Les travaux seront effectués par les entreprises suivantes : lot 1 : SAS Demars 42 Marcilly Le Chatel, Lot 2 et 3 Entreprise SIOZADE ET LISA 43 St Georges d'Aurac, Lot 4 ART ET POSE 43 Auzon

Mr BERINGER Gilles informe le conseil d'un mail transmis par Mme Doublet Françoise qui remercie tous les acteurs du Téléthon. Pour une première édition, c'est une belle réussite qui permettra un reversement à l'A F M d'environ 1900 euros.

La séance est levée à 18 h 50